

POSITION FORTIFIÉE DE LIÈGE

LA CARRIÈRE DU GÉNÉRAL LEMAN

C'est à Liège, en 1851, que naquit Gérard Leman, fils d'un capitaine d'artillerie, professeur à l'École militaire.

Entré premier à l'École militaire à l'âge de 16 ans, il sort premier de sa promotion. Il débute à l'armée comme sous-lieutenant au génie le 27 février 1871 ; lieutenant le 26 septembre 1872. Capitaine à 23 ans, il est détaché au ministère de la Guerre. Son mérite y est remarqué. Répétiteur à l'École militaire. Capitaine en premier le 28 mai 1881, il est nommé, en 1882, professeur des cours de construction, d'architecture et de géologie.

Capitaine-commandant en 1889, il est adjoint à l'inspecteur général du génie. Major le 25 septembre 1898. Lieutenant-colonel quatre ans après, Leman est nommé directeur des études à l'École militaire. Le 26 décembre 1902, il est promu au grade de colonel.

En 1905, le 26 décembre, il est nommé commandant de l'École militaire ; général-major le 26 juin 1907 ; le 26 juin 1912, il arrive au sommet de la hiérarchie : lieutenant-général.

Leman avait marqué chaque étape de son chemin du sceau d'une valeur hors pair et d'une allure très personnelle.

Le 29 janvier 1914, brusquement, sur l'approbation de S. M. le Roi, Leman est déchargé du commandement de l'École militaire, qui avait absorbé le meilleur de son existence, pour commander la 3^e division d'armée et la 3^e circonscription militaire. Il répondit à l'appel et justifia la confiance placée en lui. Il eut vite fait, non pas d'éclipser le savant, mais d'ajouter à sa gloire celle non moins éclatante de l'homme de guerre.

LE GÉNÉRAL LEMAN ET LA DÉFENSE DE LIÈGE

La défense de la place de Liège fut organisée avec la science qu'on était en droit d'attendre d'un maître illustre et avec l'activité acharnée du soldat patriote qui s'était rendu compte de l'énormité du travail à exécuter et qui, avec sa clairvoyance habituelle, avait prévu l'attaque du territoire belge par les armées de l'Empire. Il avait même prédit le chemin qu'elles prendraient pour l'assaut de nos forts.

Nous connaissons les péripéties de la défense homérique des forts de Liège. Qu'il suffise de dire que le général Leman était l'âme de cette défense qui fut si admirable qu'elle valut à la ville de Liège la Croix de Chevalier de la Légion d'honneur.

Liège sauva plus que la France : Liège sauva le Monde.

Le fort de Loncin, où le général Leman s'était replié, résista le dernier. Sa défense força l'admiration de l'assaillant.

Le 15 août 1914, Loncin avait sauté, ensevelissant sous ses ruines la majeure partie de la garnison. Le lendemain, le général Leman adressa au Roi le récit de la chute du fort en une lettre émouvante.



Général G. Leman

Grièvement blessé, fut dirigé sur l'Allemagne et, après un internement de huit jours à Cologne, conduit à la forteresse de Magdebourg ; il y subit pendant neuf mois un régime des plus sévères, sous une surveillance étroite.

M^{lle} Leman ayant, par l'intermédiaire du gouvernement espagnol, sollicité l'autorisation de rejoindre son père, vit repousser cette affectueuse tentative d'amour filial par un refus où le mensonge hypocrite rivalisait avec la brutalité.

De Magdebourg, le général fut transféré au camp de Brankenburg. Bien qu'en proie à de cruelles souffrances physiques et morales, le glorieux prisonnier ne connut jamais le découragement.

Le 6 décembre 1917, le général sortit de captivité.

Son arrivée à Berne fut saluée par une manifestation grandiose. Son retour dans la Patrie fut triomphal ; partout, Belges et alliés acclamèrent à l'envi l'illustre défenseur de Liège.

Le roi Albert couronna la carrière de ce héros en lui octroyant le grand-cordon de l'Ordre de Léopold et en lui donnant le titre de comte.

Le 17 octobre 1920, mourut ce valeureux soldat qui le premier personnifia aux yeux du monde la Belgique héroïque.

DÉCORATIONS DÉCERNÉES AU GÉNÉRAL COMTE LEMAN

Chevalier de 1^{re} classe de l'Ordre du Mérite Militaire par décret de S. M. le roi d'Espagne du 10 août 1878 ; chevalier de l'Ordre de Léopold par arrêté royal du 12 septembre 1887 ; décoré de la Croix Militaire ; décoré de la Croix Militaire de 1^{re} classe ; officier de l'Ordre de Léopold ; commandeur de l'Ordre du Sauveur, par décret de S. M. le roi de Grèce ; commandeur de l'Ordre de l'Etoile de Roumanie ; décoré de la Médaille Commémorative du règne de S. M. Léopold II ; décoré des insignes de la décoration de 1^{re} classe du 3^e grade de l'Ordre du Double Dragon de Chine en 1907 ; décoré de l'Ordre du Mérite Militaire.